Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le 13/06/2023
ID : 048-214801326-20230609-1790623-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE SEANCE VENDREDI 9 JUIN 2023	CONSEILLERS MUNICIPAUX : EN EXERCICE : 15 PRÉSENTS : 11 Procurations : 3 Absent : 1

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, PAGES Anne, PANTEL Emilie, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Monsieur DOLADILLE Damien à Madame CONSTANT Sandrine, Monsieur PARENT Philippe à Monsieur SOULIER Samuel, Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie.

Absent : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

17 – OBJET : MOTION POUR LA LIGNE SNCF BEZIERS-CLERMONT-PARIS

Monsieur le Maire fait lecture de la motion :

Les plus grandes menaces pèsent sur la ligne SNCF Béziers-Neussargues : fermeture des trafics voyageurs au 1er Janvier 2024, des trafics marchandises au 1er Janvier 2025 au sud de St Chély et au nord de Neussargues. Autrement dit, plus de continuité de la ligne. Plus de liaison Béziers-Clermont-Paris.

Les conséquences seraient catastrophique, y compris sur les tronçons restants au nord et au sud et le « barreau » Marvejols-La Bastide.

Le train Aubrac disparaitrait, alors même que l'Etat avait garanti son maintien au minimum jusqu'en 2034. L'usine de St Chély ne serait plus approvisionnée par rail : son développement prévu et son avenir même seraient mis en cause. Les liaisons interrégionales deviendraient impossibles. Les transports de scolaires seraient compromis. Le projet de train de nuit serait balayé. A terme, ce sont 400 kilomètres de voies qui pourraient être rayés de la carte.

À l'origine de cette crise gravissime : le non engagement du gouvernement pour sa part des travaux de modernisation de la ligne, entraînant le blocage des autres financements.

C'est d'autant plus choquant que cela va à l'encontre de la garantie de l'Etat concernant le maintien de l'Aubrac jusqu'en 2034, et des propos de Mme Borne sur la reconquête du rail et l'engagement de 100 milliards d'Euros. Cela va à l'encontre de la volonté proclamée d'aménagement du territoire, de lutte contre la pollution et le réchauffement climatique, de reconquête industrielle.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 048-214801326-20230609-1790623-DE

Nous appelons l'Etat à revenir immédiatement à la table des négociations avec une participation financière à la hauteur des enjeux, avec les partenaires : Réseau Ferré de France, régions Auvergne Rhône Alpes et Occitanie qui suspendent leur décision à la décision du gouvernement.

Le 12 juin à 11 h, un rassemblement aura lieu devant la gare de St Chély pour porter cette exigence, pour le maintien et la modernisation de la ligne.

Le Conseil Municipal de Saint-Alban-sur-Limagnole, à l'unanimité, approuve cette motion.

Le Maire,

Samuel SOULIER

MAIRIE DE SAINT-ALBAN (Lozère)